



# L'INFO AVANT TOUT

Compte-rendu du CSE Siège

## SOMMAIRE

### CSE extraordinaire : notre-compte-rendu

### CSE ordinaire : notre compte-rendu

- 1) Déménagements de bureaux de France 2 vers les BRI : le SNJ veut une enquête
- 2) CSSCT : France info au centre des inquiétudes
- 3) France Info encore, avec la mise en place d'un mode de secours.
- 4) Nouvelle réforme de la DRH pour enfin prendre en compte « l'humain » ?
- 5) Centre de diffusion et d'échanges (CDE), le SNJ vote une résolution commune
- 6) Le budget 2021 du CSE Siège finalement voté
- 7) Un nouveau représentant de proximité « Information et Sports »

---

### **CSE extraordinaire « illustrateurs sonores » : la direction ne tient pas ses engagements.**

Lors d'un CSE extraordinaire sur le dossier des illustrateurs sonores qui s'est tenu à la demande des organisations syndicales, la direction a exprimé sa volonté de « sortir de la conflictualité », selon les termes du directeur de l'information, Laurent Guimier.

Seulement voilà, il y a des paroles... et des actes. Car le tout premier engagement du protocole de sortie de grève n'est pas tenu, autrement dit, la promesse de maintenir le service des illustrateurs sonores le temps du moratoire-prolongé d'un mois.

Dans les faits, le seul illustrateur sonore encore sous contrat jusqu'au 18 avril (pas encore prolongé jusqu'au 18 mai), qui devait assurer la continuité du service, est en arrêt maladie. La direction reconnaît qu'il n'est pas remplacé et Marie-Aude Cellier, de la DRH, nous renvoie aux « moyens mis en place par la direction de l'Information pour pallier son absence ». En rugby, cela s'appelle botter en touche. L'action avait, semble-t-il, été bien préparée à l'entraînement, et c'est donc Jean-Luc Desmond, directeur-adjoint des reportages et des moyens de l'Information qui est chargé de poursuivre l'action. Son argument : le responsable des éditions musicales de France télévisions Distribution, autrement dit de l'une des cinq plateformes proposées comme perspective d'avenir par la direction, devient « référent pour aider les utilisateurs à rechercher des musiques ».

...

Ce n'est pas la mission de ce service qui gère la musique produite par France TV pour l'habillage des jeux, de l'info et des magazines...

Pour vos élus SNJ, le procédé montre la déloyauté de la direction dans l'application du protocole de sortie de grève. « Si l'arrêt maladie (de l'illustrateur sonore) est prolongé au-delà du 18 avril, on se reposera la question du moratoire », concède Laurent Benhayoun, président du CSE du Siège. Le SNJ considère que nous sommes dans la même situation qu'au mois de janvier. En clair, la direction joue la montre. En attendant de réfléchir à de nouveaux moyens d'action, il n'est nullement question de se résigner au téléchargement d'illustration via YouTube au PCAT, un pis-aller « encouragé par la direction » selon vos représentants. Un terme réfuté par Jean-Luc Desmond, directeur-adjoint des Reportages et des Moyens de l'Information, au regard des problèmes qui peuvent se poser en termes de droits d'auteurs mais aussi du fait que cela pourrait constituer « une faille pour des cyberattaques ». Vos élus ont demandé « que cessent les captures YouTube ».

Le SNJ continue d'exiger le maintien de l'ensemble du service des illustrateurs sonores composé de professionnels dont l'expertise ne peut être remplacée. De son côté, la direction de l'Information déroule son projet constitué de cinq plateformes dans lesquelles rédacteurs et monteurs devront en autonomie, effectuer leurs recherches. Ces catalogues sont testés par le groupe de travail « musique dans les éditions d'Information » dirigé par Eléonore Gay, et qui regroupe 13 personnes participant sur la base du volontariat à des ateliers : rédacteurs-en-chef, chefs de services, reporters, hiérarchie du service montage et monteurs.

L'une des premières décisions de ce groupe, selon Mme Gay, directrice adjointe de l'information, est de maintenir l'autorisation concernant les musiques commerciales (par exemple pour un reportage sur Jacques Dutronc ou pour la rubrique Photo Hebdo des éditions de France 2). Un contrat est signé avec trois sociétés civiles dont la SACEM pour utiliser de manière libre certaines musiques commerciales, précise M. Desmond. A terme, l'objectif est, selon lui, de pouvoir télécharger des musiques, via un outil commun « sans avoir à se poser des questions de droits et sans avoir à solliciter le PC Info ».

Une autre priorité consiste à élaborer une playlist de base dans laquelle la rédaction pourra puiser en cas d'urgence, pour les reportages liés à l'actualité. De manière générale, une question se pose : en l'absence des illustrateurs sonores, qui va faire vivre les « playlists » ? « On a quelques semaines pour travailler sur cette question », répond Laurent Guimier.

Le directeur de l'Information a par ailleurs souligné qu'il « faut voir d'où l'on part ». D'après lui, « on ne part pas d'un monde merveilleux... il ne s'agit pas de mettre de l'huile sur le feu mais on était dans une situation où une partie des illustrations sonores était réglée, organisée sans la participation des illustrateurs sonores ».

La logique de la direction apparaît pour le moins paradoxale ? Sauf à considérer que le fait de faire des économies prime sur l'humain et la qualité du travail, ce qui, du point de vue du SNJ, n'est évidemment pas acceptable.

L'après-midi, l'heure était au CSE ordinaire que le SNJ a ouvert avec [ce propos liminaire](#).

## **Compte-rendu du CSE ordinaire des 9 et 10 mars**

### **1) Déménagements de bureaux de France 2 vers les BRI : le SNJ veut une enquête**

Le SNJ a demandé l'ouverture d'une enquête de la CSSCT du Siège (commission Santé, Sécurité et Conditions de travail) à propos des déménagements prévus des bureaux de France 2 (rédaction nationale) de Poitiers et de Rennes. Ces bureaux doivent être bientôt intégrés aux « newsrooms » des rédactions régionales, ce qui induit plusieurs problèmes communs : nécessité d'avoir des locaux privatifs et des espaces fermés pour le montage, le stockage et la gestion du matériel, obligation d'obtenir des « cabines speak » pour l'enregistrement des commentaires, ainsi que des places de parkings réservées...

A Poitiers, la situation semble plus conflictuelle, d'où la nécessité d'y accorder une attention toute particulière, notamment sur les risques psychosociaux. Cette évolution place les bureaux sur la pente dangereuse d'une éventuelle fusion-absorption des bureaux de la rédaction nationale par les régions de France 3, ce que nous refusons. La direction avait d'ailleurs, lors d'un précédent CSE du Siège, évoqué la possibilité d'une mutualisation du montage avec les BRI, ce qui constituerait une étape supplémentaire vers ce rapprochement. Le SNJ y est opposé et demande l'internalisation du montage de tous les bureaux sur le mode du bureau de Marseille, avec des monteurs intégrés qui dépendraient du Siège.

## 2) CSSCT : France info au centre des inquiétudes

La chaîne France Info (Canal 27) est au cœur de nombreuses inquiétudes soulevées dans le rapport de la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail, la CSSCT du Siège. Les postes de chargés d'édition et de « journalistes-deskeurs » ont, pendant les débats, été décrits comme des postes de travail à forte pénibilité. La CSSCT « constate et déplore qu'aucun dispositif particulier d'évolution de carrière ne soit mis en place pour les chargés d'édition ». Et d'ajouter : « pourtant, la médecine du travail rappelle que la formation à la reconversion est primordiale pour les salariés occupant ces postes qui ne peuvent être tenus dans la durée. La CSSCT réitère sa demande de mise en place d'un plan de formation qui accompagnerait les salariés de la chaîne info (chargés d'édition, deskeurs, responsables d'édition) dans leur souhait de reconversion ».

Vos élus SNJ ont rappelé que ces problèmes sont liés aux conditions de création de la chaîne: effectifs sous-dimensionnés, empilement de tâches, métiers hybrides... Ces conditions, dénoncées à l'époque par le SNJ, ont hélas été validées par d'autres syndicats. Il est temps aujourd'hui de revoir les effectifs, les moyens et les méthodes de travail de franceinfo.

Le rapport de la CSSCT pointe également le manque de stratégie de la direction pour la gestion des carrières des infographistes. A l'issue d'un rendez-vous avec la DRH, aucune proposition ne leur aurait été faite pour des mobilités vers les secteurs de la réalité augmentée, de l'habillage ou de la 3D. Celles et ceux qui ne sont pas contents peuvent partir, leur aurait-on dit lors d'une rencontre avec la RH. Le SNJ dénonce cette politique qui conduit à une impasse pour bon nombre de salariés en souffrance.

## 3) France Info encore, avec la mise en place d'un mode de secours

Aussi étonnant que cela puisse paraître, France Info en linéaire ne dispose toujours pas de mode de secours. Lors de précédentes pannes, les réponses ont été de deux ordres : la mise à l'antenne d'une boucle non mise à jour quotidiennement, ou bien le basculement vers France 24. Selon la direction, « même si une panne n'affecte que le système Dalet, et que la régie est toujours opérationnelle, il n'y a pas la possibilité pour France Info de fabriquer et mettre à l'antenne ses éditions d'informations ».

Les journalistes-deskeurs de la chaîne bénéficieront donc bientôt de la possibilité, en redémarrant leur session, d'avoir accès à un tout nouveau mode secours. L'outil de montage sera identique, Onecut de Dalet, mais les sujets ne pourront plus être habillés « en dynamique » lors du passage à l'antenne. Un générateur d'habillage simplifié permettra de brûler les synthés au montage. Pour la diffusion, « une solution Justlive spécifique à France Info sera mise en place sur le même modèle que les éditions de France 2 et France 3 ». La boucle antenne, utilisée en cas d'urgence, pourra être mise à jour en temps réel, avec de nouveaux sujets. L'émergence de ce nouveau mode secours est accompagnée d'un plan de formation. La mise en production est prévue fin mai 2021 et les entraînements au début du mois de juin.

Par ailleurs, la direction de la coordination des reportages et des moyens de l'Information assure que tout est fait pour éviter un incident du type 13 h de TF1. Le mode secours doit être pratiqué afin d'éviter que les personnels se retrouvent en difficultés. Un travail est fait sur le facteur humain, la formation, sur le plan technologique et en matière de cyber sécurité « pour ne pas vivre ce qu'a vécu TF1 ».

#### 4) Nouvelle réforme de la DRH pour enfin prendre en compte « l'humain » ?

La direction a présenté une nouvelle organisation de la DRH (direction des Ressources Humaines) comprenant notamment « le rapprochement des DRH opérationnelles au sein d'une direction commune » ainsi que le « regroupement de la DSQVT (Direction de la Santé et de la qualité de vie au travail) et du Dialogue social ». En résumé, cette « évolution » doit permettre de travailler dans la transversalité (mantra de cette direction) et d'avoir une plus grande proximité avec les salariés. Un vœu pieux alors que le SNJ ne cesse de dénoncer violence managériale et discriminations à tous les étages.

Au moment où les grandes lignes de ce projet étaient présentées en CSE du Siège, la publication d'un tract de la CGC Médias semait le doute : « Il y a 200 personnes à pulvériser à la DRH de France Télévisions... la phrase a bien été prononcée dans le cadre de la réforme de Laurence Mayerfeld (nouvelle DRH du groupe) ».

Démenti formel de la part du Président de l'instance, Laurent Benhayoun : « jamais Laurence Mayerfeld n'a tenu de tels propos, c'est un mensonge... »

Autre message plutôt troublant, la DRH assure que désormais il y aura des suites aux entretiens annuels, tout en reconnaissant qu'auparavant, il n'y en avait pas. Désormais, si par exemple 25 collaborateurs ont des demandes identiques, cela pourra entraîner la mise en place « d'un plan d'envergure ». Nous voilà rassurés, ou pas, tant il semble que bon nombre de souhaits émis les années précédentes dans le cadre de ces entretiens ont pu suivre une procédure de... classement vertical.

Vos élus SNJ ont une nouvelle fois répété que les inéquités et discriminations font des ravages dans une entreprise à l'état psychologique déplorable. M. Benhayoun a confirmé après une de nos interventions que « les cadres doivent être sanctionnés de la même façon que les salariés » avant de préciser que le sujet des discriminations est « pris à bras le corps, pour les discriminations liées à l'âge, à l'appartenance syndicale, au sexe... » Vos élus SNJ ont tenu à préciser que toute discrimination est interdite par la loi.

#### 5) Centre de diffusion et d'échanges (CDE), le SNJ vote une résolution commune

Le processus et le plan de travaux visant à mettre en place un CDE unique au Siège sont actuellement suspendus en raison de la crise sanitaire mais aussi dans l'attente de l'autorisation de la préfecture de police sur les travaux immobiliers à France Télévisions. Autre frein au développement du projet : la cyber attaque de juin 2020, ayant notamment touché et infecté les zones d'échanges du CDE.

Pour toutes ces raisons, une organisation transitoire du CDE était soumise à l'avis du CSE Siège après la présentation d'un rapport d'expertise du Cabinet Cedaet ainsi que du compte rendu de la commission de suivi. De nombreuses questions concernant notamment les effectifs ou l'organisation du temps de travail ont été posées. Le SNJ a voté [une résolution commune](#) qui résume les différents points d'achoppement sur ce dossier entre la direction et les organisations syndicales.

#### 6) Le budget 2021 du CSE Siège finalement voté

Le budget 2021 du CSE Siège était présenté pour la troisième fois devant les élus, le vote ayant précédemment été reporté à deux reprises, pour des difficultés liées notamment au logiciel de présentation.

Vos représentants du SNJ ont salué les efforts de l'équipe actuelle, il était en effet particulièrement difficile de boucler ce budget en raison des nombreuses incertitudes liées au contexte pandémique.

Le budget 2021 du CSE du Siège a été approuvé par 15 élus contre 10 abstentions.

## 7) Un nouveau représentant de proximité « Information et Sports »

Kamel Founas (CGC) est donc le nouveau RP du Siège, représentant de proximité de la famille professionnelle « Information et Sports », en remplacement d'Olivier Lecointe, parti dans le cadre de la RCC (Rupture conventionnelle collective).

Cette nomination a fait l'objet du vote à l'unanimité de toutes les organisations syndicales.

### Prochain CSE du Siège prévu les 13 et 14 avril

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos élus SNJ du Siège.

Paris, le 15 mars 2021

---

#### Elu-e-s titulaires



Serge  
Cimino



Béatrice  
Gelot



Dominique  
Bonnet

#### Elu-e-s suppléant-e-s



Antoine  
Chuzeville



Sophie  
Guillaumin



Francis  
Mazoyer

#### Représentant syndical